

*Questions orales*

avec nous, nous nous empresserions de leur prêter main forte.

\* \* \*

**LES FINANCES**

**M. Al Horning (Okanagan-Centre):** Monsieur le Président, je m'adresse au ministre des Finances. Ces quatre dernières semaines, tandis que le Comité des finances examinait la taxe sur les biens et services, bien des gens ainsi que la Chambre de commerce de Kelowna, dans ma circonscription, on dit préférer un taux inférieur, même si cela signifie que la taxe s'appliquera à des produits comme les aliments.

Le Conference Board a recommandé dernièrement que le taux soit de 7 p. 100. Le ministre prendra-t-il au moins en considération certaines propositions en faveur d'un taux plus faible?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'ai lu et j'ai entendu dire que des personnes proposaient d'abaisser le taux, mais je voudrais d'abord dire un mot de la proposition du Conference Board.

Il propose un taux de 7 p. 100, mais il exagère l'effet sur les prix de la différence entre 7 et 9 p. 100. Sa proposition aurait en outre pour effet de creuser un écart de 3 milliards de dollar dans les recettes.

Le Conference Board peut fermer les yeux sur un écart de 3 milliards et un accroissement du déficit. Pas moi, malheureusement. Le gouvernement doit opter pour l'ensemble de mesures qui maintiendra le mouvement à la baisse du déficit.

Je répète au député ce que j'ai toujours dit, soit que le système de la TPS est un ensemble de mesures. Il comprend un crédit d'impôt ou une remise aux Canadiens à revenu faible. Il comprend une réduction aux catégories moyennes de revenu, un remboursement aux petites entreprises des frais d'observation et la ristourne à l'habitation. Une baisse du taux obligerait à réduire un grand nombre de ces éléments.

Que je sache, il n'y a pas de consensus au sujet des moyens de réduire ce taux.

**PRÉSENCE À LA TRIBUNE**

**M. le Président:** J'attire l'attention des députés sur la présence à la tribune de deux personnes d'Afrique du Sud qui ont été pendant longtemps députés, Helen Suzman et Alex Boraine.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. La semaine dernière, lorsqu'il a annoncé un programme d'élimination des déchets toxiques, le ministre a déclaré que les déchets toxiques produits au Canada seraient incinérés ici. Il a dit que nous ne les détruirions pas en Angleterre, ni sur la planète Mars, mais ici, au Canada.

En dépit de cet engagement, à peine quelques jours plus tôt, le ministère avait accepté que des déchets contaminés soient expédiés du Québec vers la France pour y être détruits.

Le ministre peut-il expliquer cette contradiction entre ce qu'il a dit et ce que son ministère a fait? Peut-il expliquer pourquoi il a dit plus tôt aujourd'hui qu'il n'avait pas le pouvoir d'empêcher l'exportation de ces déchets?

**L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je voudrais que le député cite intégralement la politique du gouvernement au sujet de l'exportation de BPC. Ce que j'ai dit au nom du gouvernement, c'est qu'il n'y aurait plus d'exportations de BPC de ressort fédéral vers l'étranger, pour y être détruits, et que nous tenterions de réduire le plus possible l'exportation de BPC du secteur privé.

• (1450)

Les BPC qui ont quitté Montréal hier soir ne sont pas de ressort fédéral, mais bien du secteur privé.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bouchard (Lac-Saint-Jean):** Ils sont attendus en France et, si nous n'avons pas empêché qu'ils y soient expédiés, c'est que nous n'avons aucun fondement juridique pour le faire. J'ai longuement consulté les juristes du gouvernement, qui m'ont informé que nous ne pou-